



Compte rendu de l'assemblée générale du 15/02/2019

Présent : EF, PL, PH, PG, ML, GR, HC, YR, GV, AB

Excusé : PT, JYM, et JM, FB Démissionnaires

17H30 Préparation de la salle des Corsaires.

De 18h à 18h30 :

Réception des adhérents et renouvellement des adhésions.

Ouverture de l'AG à 18h30.

Rapport moral : présenté par le président E.Flahault.

- Rapport moral. (Voir pièce jointe)

Vote accepté à l'unanimité.

Rapport financier : présenté par le trésorier P.Hudelaine.

- Rapport financier et prévisionnel. (voir pièces jointes).

- Présentation de l'état comptable arrêté au 05-02-2019 (Voir pièce jointe).

Entre temps nous avons reçu le remboursement par le pays de Vannes de 5485€, et un don défiscalisé de Super U de 3000€.

- Présentation du prévisionnel pour 2019 : par P.Hudelaine et E.Flahault.

Vote accepté à l'unanimité.

Règlement intérieur : présenté par E.Flahault.

- Règlement intérieur (voir pièce jointe).

Vote accepté à l'unanimité.

Manifestation pour 2019 : présenté par P.Lemois

- Fête du Reder Mor 6 le 5 mai 2019 avec buvette, restauration, animations, puce de la mer, produits dérivés et popop.

Nous aurons aussi la visite de la gabare André Yvette.

- Fête nationale le 13 juillet 2019 avec buvette et restauration.

- Fête de la mer le 11 août 2019 avec buvette.

Atelier maquette : présenté par P.Gréau.

Présentation de l'atelier maquette, des produits dérivés fabriqués et des jours de séance. Une maquette au 1/10ème est en cour au chantier, et le groupe confectionne des poissons fabriqués dans les anciens bordés du Reder Mor 6 en suspension ou sur support.

Atelier matelotage : présenté par M.Leb Blanc.

Présentation de l'atelier matelotage, des produits dérivés fabriqués et des jours de séances. Un bon groupe dynamique qui confectionne pommes de toulaine, bracelets, porte-clés etc. Nous allons aussi réaliser les épissures et les surliures en collaboration avec le chantier.

Enfance et jeunesse : présenté par M.Leb Blanc.

Le projet enfance et jeunesse se poursuit, nous avons eu la visite au chantier de l'école Jeanne d'Arc d'Ambon, et une séance de matelotage avec la fabrication de portes clés et de bracelets. Un article à été rédigé par les enfants pour une parution dans le bulletin municipal d'Ambon.

Une école des Ulis prévoit une visite courant avril 2019.

Communication : Hubert Carlier.

Présentation des activités communication, site vg-damgan et réseaux sociaux qui sont bien suivis, et appréciés aussi par les autres associations de vieux gréement.

Atelier chantier : Emmanuel Flahault.

Présentation de l'avancement des travaux de restauration du bateau Reder Mor 6 à l'aide d'un diaporama sur toutes les étapes de restauration depuis l'arrivée en février 2015 jusqu'à aujourd'hui. (Voir notre site ce diaporama)

Notre Reder Mor 6, construit au pays des goémoniers, est un ligneur-caseyeur. (voir l'article sur notre site.)

Comme dans les autres ateliers, une bonne ambiance facilite largement le travail.

Liens avec d'autres associations : Emmanuel Flahault.

Les liens, en particulier avec Vieilles Voiles de Rhuys, la Flottille de Basse Vilaine, la Belle de Vilaine.

Vote accepté à l'unanimité sur tous les ateliers.

Renouvellement CA :

Eléments sortant P.Gréau, H.Carlier, Y.Réveillant.

Eléments entrant A.Blais, JY.Mouzard, P.Tessier.

Démissionnaire F.Bonnet, M.Leb Blanc.

Vote accepté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Intervention de monsieur le maire sur le nombre de passager pouvant embarquer sur le bateau ?.

Réponse : en rivière de Pénerf, 10 passagers dont 3 personnes de l'équipage et en mer 8 passagers dont 3 personnes de l'équipage.

Place au port ?

Réponse : Monsieur le Maire nous propose le corps mort n° 15 plus facile d'accès lors des manoeuvre ou le corps mort n° 25 plus proche de la cale. Nous optons pour le 15.

Cotisation : présenté par E.Flahault.

- Adhésion 10€, complément d'adhésion pour navigation 10€ et 10€ de caisse de bord (5€ pour l'équipage)

- 20€ pour 2020.

Vote accepté à l'unanimité.

Tombola : responsable G.Réveillant.

Distribution de billet de tombola auprès des adhérents présent à cette réunion.

Fin de l'assemblée générale vers 19h40.

Pot de l'amitié :

Pour terminer cette assemblée générale un pot de l'amitié a été organisé.

La séance s'est déroulée en toute simplicité et cordialité, je remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée générale et particulièrement le maire de Damgan.

Pour le Pdt. E.Flahault , le secrét. Paul